

**PRÉSENCES :**

**Conseillers et  
conseillères :**

Marchand, Louise - présidente	Richmond	<i>quitte à 13 h 55 samedi</i>
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	
Benoit, Alfred	Pomquet	
Breau, Jérôme	Truro	<i>quitte à 10 h 45 dimanche</i>
Comeau, Lucien	Halifax	
Cottreau, Marcel	Clare	
Craig, Marthe	Halifax	
DeViller, Clyde	Argyle	
Jacquard, Donald	Argyle	
Lavigne, Hélène	Annapolis	<i>absente dimanche</i>
LeFort, Léonard	Inverness	
LeFort, Marcel	Sydney	
Middleton, Hank	Rive-Sud	
Samson, Blair	Richmond	
Surette, André	Halifax	
Thériault, Sophie	Clare	

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :**

Gaudet, Kenneth	Clare
Larade, Joeleen	Inverness

**PERSONNEL :**

Comeau, Michel	directeur général	
Goud, Audrey-Maude	secrétaire du Conseil	
Saulnier, Janine	trésorière	<i>quitte à 13 h 55 samedi</i>

**OBSERVATEURS :**

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

## Samedi 25 janvier 2020

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.  
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

*Il y a un public d'environ 70 personnes, ainsi qu'un journaliste de Radio-Canada et une journaliste de AllNovaScotia.com.*

*L'élève : notre passion, notre avenir*

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du public et fait un rappel que bien que la réunion du Conseil est publique, celle-ci n'est pas une réunion du public. Une période de commentaires du public, s'il y a lieu, est prévue à 13 h.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente indique qu'elle devra quitter la réunion de bonne heure et propose de changer l'ordre des travaux en avançant le comité à huis clos au point 6.

*Clyde DeViller, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

### 3.1. Réunion 260 (régulière), Bureau de Dartmouth

*Marthe Craig, appuyée par Hank Middleton, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 7 décembre 2019.*

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

### 4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 260

Le suivi aux résolutions est déposé.

## 5. NOUVELLE ÉCOLE À DARTMOUTH : CONFIGURATION

M. Jerry Thibeau, directeur régional du regroupement centre, fait une présentation qui porte sur la ligne de temps des consultations, la situation actuelle des défis de surpopulation dans les écoles de la région, la synthèse des commentaires reçus, et finalement, une proposition de changer la frontière entre l'École Bois-Joli/Carrefour, Sommet et Grand-Portage. Cette nouvelle frontière, si approuvée, serait ajustée pour inclure les familles qui habitent à l'est du lac Fletcher dans la région de Fall River, Wellington, et Enfield afin d'alléger le défi de surpopulation à l'École du Grand-Portage.

L'approbation de cette nouvelle frontière sera nécessaire afin de procéder à choisir un des trois scénarios proposés pour la configuration de la nouvelle école à Dartmouth, notamment les scénarios jaune, blanc, et rouge.

M. Thibeau procède à une présentation détaillée des trois scénarios ci-dessous. Pour chacun des scénarios, il y a un aperçu des effets au niveau du transport scolaire ainsi qu'au niveau des défis de surpopulation.

### Scénario jaune

- École de Burnside (9-12 ÉGP) (9-12 ÉCGH) (9-12 ÉBM)
- École Carrefour du Grand-Havre (nouvelle configuration 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année)
- École Bois-Joli (les 5<sup>e</sup> année fréquentent ÉCGH dès septembre 2020)
- École du Grand-Portage (les 6<sup>e</sup> année fréquentent ÉCGH dès septembre 2020)
- École des Beaux-Marais (les 9<sup>e</sup> année fréquentent l'École Burnside dès septembre 2020)
- École Mer et Monde (ajout de la 8<sup>e</sup> année en 2020 et de la 9<sup>e</sup> année en 2021)
- École secondaire du Sommet (transition des élèves de ÉGP vers École Burnside dès la 7<sup>e</sup> année)

Les membres discutent du scénario jaune et ont la chance de poser des questions.

Il est ressorti de la discussion qu'avec ce scénario, les élèves de l'École du Grand-Portage devraient alors passer par trois écoles plutôt que deux et que sortir tous les élèves de Sackville pour les envoyer à l'École Carrefour du Grand-Havre de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année serait un pas en arrière. Ce fut clarifié, qu'avec ce scénario, ce serait les élèves de l'École du Grand-Portage qui auraient le plus de défis.

Certains membres posent des questions au niveau du transport scolaire, l'ajout d'autobus scolaires et de taxis. Il est ressorti de la discussion que ce scénario engendrerait des impacts majeurs pour le transport scolaire.

Le scénario jaune résout les défis de surpopulation dans la grande majorité des écoles, mais a un impact significatif sur le transport pour les élèves vivants dans la frontière de l'École du Grand-Portage.

### Scénario blanc

- École de Burnside (6-12 ÉGP) (9-12 ÉCGH) (9-12 ÉBM)
- École Carrefour du Grand-Havre (nouvelle configuration 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année)
- École Bois-Joli (les 5<sup>e</sup> année fréquentent l'ÉCGH dès septembre 2020)
- École du Grand-Portage (les 6<sup>e</sup> année fréquentent l'École de Burnside dès septembre 2020)
- École des Beaux-Marais (les 9<sup>e</sup> année fréquentent l'École de Burnside dès septembre 2020)
- École Mer et Monde (ajout de la 8<sup>e</sup> année en 2020 et de la 9<sup>e</sup> année en 2021)
- École secondaire du Sommet (transition sur 2 ans les élèves de l'ÉGP vers l'École de Burnside)

Les membres discutent du scénario blanc et ont la chance de poser des questions.

Il est ressorti de la discussion que ce scénario est le même que le scénario jaune; ayant comme différence que les élèves de l'École du Grand-Portage fréquenteraient l'École de Burnside dès la 6<sup>e</sup> année. Certains membres soulèvent leurs inquiétudes de mettre un petit groupe d'élève, une classe par niveau de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, dans cette école secondaire. Il est également mentionné que ce fut exprimé clairement par la population étudiante provenant de l'École Carrefour du Grand-Havre, qu'ils acceptent la transition à l'École de Burnside si cette école demeurerait une école de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Le scénario blanc résout les défis de surpopulation dans la grande majorité des écoles, mais laisse un petit nombre d'élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année provenant de l'École du Grand-Portage à l'École de Burnside. Ce scénario a un impact mineur sur le transport.

### Scénario rouge

- École de Burnside (9-12 ÉCGH) (9-12 ÉBM)
- École Carrefour du Grand-Havre (nouvelle configuration 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année)
- École Bois-Joli (les 5<sup>e</sup> année fréquentent l'ÉCGH dès septembre 2020)
- École des Beaux-Marais (les 9<sup>e</sup> année fréquentent l'École de Burnside dès septembre 2020)
- École Mer et Monde (ajout de la 8<sup>e</sup> année en 2020 et de la 9<sup>e</sup> année en 2021)

Les membres discutent du scénario rouge et ont la chance de poser des questions.

Il est ressorti de la discussion que ce scénario ne résout pas les défis de surpopulation de l'École secondaire du Sommet; cependant, il est également mentionné que ce scénario répond aux défis de surpopulation de l'École Bois-Joli ainsi que de l'École Carrefour du Grand-Havre, de plus que du fait que ce scénario aurait un impact minime sur la vie des élèves en comparaison aux autres scénarios. Il serait nécessaire, si ce scénario est choisi, de continuer d'explorer des solutions pour l'École secondaire du Sommet.

Les membres discutent des trois scénarios, des avantages et des désavantages de chacun. Certains membres soulignent l'essentialité de garder les élèves dans leur communauté scolaire autant que possible ainsi de l'importance de considérer le côté humain de la décision; principalement, ce qui impacterait le moins les élèves et leurs communautés. Il est mentionné que les familles ont toujours l'option de faire une demande de transfert à une autre école.

Suite aux délibérations, les membres passent à l'approbation de la nouvelle frontière.

#### Résolution 261-01

*Marcel LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose d'ajuster la frontière de l'École Bois-Joli / l'École Carrefour du Grand-Havre pour inclure les familles qui habitent du côté est du lac Fletcher dans la direction de Fall River, Wellington, et Enfield dès septembre 2020.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

Suite à l'adoption de la nouvelle frontière, les membres sont prêts à choisir un des trois scénarios proposés.

#### Résolution 261-02

*Marthe Craig, appuyée par Marcel LeFort, propose d'adopter le « scénario rouge » pour la configuration de la nouvelle école à Dartmouth; spécifiquement :*

- École de Burnside (9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> ÉCGH et ÉBM dès septembre 2020, 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> provenant de la nouvelle frontière dès septembre 2020, 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> provenant de la nouvelle frontière dès septembre 2021, et 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> provenant de la nouvelle frontière dès septembre 2022.)
- École Carrefour du Grand-Havre (nouvelle configuration 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année)
- École Bois-Joli (les 5<sup>e</sup> année fréquentent l'ÉCGH dès septembre 2020)
- École des Beaux-Marais (les 9<sup>e</sup> année fréquentent l'École de Burnside dès septembre 2020)
- École Mer et Monde (ajout de la 8<sup>e</sup> année en 2020 et de la 9<sup>e</sup> année en 2021)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

#### 6. COMITÉ À HUIS CLOS

*Hélène Lavigne, appuyée par Léonard LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### 7. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Hank Middleton, appuyé par Léonard LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### 8. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-21, 2020-01, 2020-02, le cas de personnel 2020-01P, ainsi que le rapport de suspensions.

#### Résolution 261-03

*Sophie Thériault, appuyée par Hélène Lavigne, propose que les vérificateurs White Perkins entament l'évaluation de risques de fraude afin de combler la recommandation du vérificateur général.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Résolution 261-04**

*Blair Samson, appuyé par Donald Jacquard, propose que le Conseil adopte la prolongation de deux ans du contrat 2013-2018 avec Stock Transportation Ltd, conformément au contrat 2013-2018. L'année scolaire 2020-2021 signifie le premier terme de la deuxième et dernière prolongation de deux ans.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil, il y a une période de commentaires du public. Mme Véronique Legault, directrice générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, partage ces préoccupations concernant l'anglicisation des rencontres pour les parents dans certaines écoles du CSAP.

**9. DISCUSSION : SERVICES PROFESSIONNELS EN FRANÇAIS**

Lors de la réunion du 7 décembre 2019, les membres avaient décidé de poursuivre la discussion des services professionnels en français à la réunion du 25 janvier; spécifiquement en lien avec les services juridiques.

Il y a deux volets affectés par ce sujet : le volet opérationnel et le volet gouvernance.

Un comité ad-hoc est mis sur place pour trouver une liste de conseillers juridiques francophones pour les besoins du Conseil. À long terme, au travers d'une période de transition, l'équipe opérationnelle pourrait se servir de cette liste également.

**Résolution 261-05**

*Blair Samson, appuyé par André Surette, propose de mettre en place un comité ad-hoc ayant comme mandat de coordonner un processus de sélection pour créer une liste d'admissibilité de conseillers juridiques francophones à laquelle le Conseil pourra se référer en fonctions de ses besoins se rappelant que le processus doit respecter le « Public Procurement Act ». Éventuellement, l'équipe opérationnelle pourrait se servir de cette liste également, suite à une période de transition nécessaire.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

**Résolution 261-06**

*Marthe Craig, appuyée par Hank Middleton, propose de nommer MM. Lucien Comeau, Marcel Cottreau, et Blair Samson au comité ad-hoc pour créer une liste d'admissibilité de conseillers juridiques francophones.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

NB- Mme Louise Marchand, présidente; et Mme Janine Saulnier, trésorière, quittent la réunion à 13 h 55.

La vice-présidente, Mme Jeanelle d'Entremont, préside l'assemblée.

## 10. RENCONTRE AVEC MUNICIPAL ELECTION REVIEW ADVISORY COMMITTEE (MERAC)

M. Sandy Hudson du ministère des Affaires municipales et du Logement et membre du Municipal Election Review Advisory Committee (MERAC), accompagné de Mme Pam Doucette, directrice du scrutin de Clare; sont ici afin de discuter du renforcement du processus électoral et des stratégies de communication pour éviter des élections controversées lors des élections des conseillers et conseillères du CSAP en octobre 2020. Depuis l'abolition des conseils scolaires anglophones, le CSAP est le seul conseil élu. Conséquemment, lors des prochaines élections 2020, le CSAP sera le seul conseil scolaire dont le grand public pourra élire; créant ainsi un problème potentiel où des non-ayants droit pourraient prendre part dans les élections du CSAP.

Les membres discutent de comment identifier les ayants droit afin d'éviter ce problème potentiel. Étant un conseil scolaire provincial, cette question touche chacun des bureaux de scrutin dans la province. Il est mentionné qu'une promotion claire au sujet des élections du CSAP serait bénéfique. Certains membres mentionnent que chaque électeur devrait se faire offrir un bulletin de vote pour le CSAP et se faire expliquer les critères des ayants droit; tandis que certains membres indiquent qu'une liste d'électeurs serait nécessaire; cependant, une telle liste n'existe pas en ce moment. Présentement, c'est la loi sur l'Éducation qui spécifie comment les ayants droit sont identifiés.

L'article 13, 3c de la loi sur l'Éducation de la Nouvelle-Écosse stipule que :

*« la personne qui souhaite voter à une élection du Conseil acadien n'est pas tenue de prêter serment ou de faire une déclaration solennelle attestant sa qualité d'ayant droit, mais est tout de même tenue de confirmer sa qualité d'ayant droit au sens de la présente loi, ce qu'elle peut faire en demandant simplement le bulletin de vote pour le Conseil acadien; »*

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie. N'ayant pas de réponse pour MERAC, les membres décident de former un comité ad-hoc qui traitera le sujet et reviendra avec une recommandation au Conseil à la réunion du 29 février 2020.

### Résolution 261-07

*Léonard LeFort, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre en place un comité ad-hoc ayant comme mandat d'apporter une recommandation au Conseil à la réunion du 29 février 2020 au sujet d'éviter des élections controversées en octobre 2020 et que les membres de ce comité soient MM. Lucien Comeau, Hank Middleton, et Blair Samson.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

NB – Voir résolution 261-17, où M. Donald Jacquard fut ajouté à ce comité.

## 11. RECOMMANDATION – TERRAIN POUR L'ÉCOLE DE CLARE

Les membres reçoivent un rapport qui décrit trois options de sites pour accueillir la nouvelle école élémentaire dans la région de Clare; spécifiquement :

- l'option 2.1. « Site École Jean-Marie-Gay »;
- l'option 2.2. « Site École secondaire de Clare – A » (au nord de l'ÉSC);
- l'option 2.3. « Site École secondaire de Clare – B » (au sud de l'ÉSC)

Le rapport indique les réponses de la communauté aux sondages, les taux de préférences, ainsi que des éléments de considération pour le choix du site. L'ouverture de cette nouvelle école est prévue pour l'année scolaire 2021-2022.

Les membres discutent des différentes options et arrivent à la décision suivante.

### Résolution 261-08

*Marcel LeFort, appuyé par Sophie Thériault, propose d'adopter l'option 2.1. « Site École Jean-Marie-Gay » pour recevoir la construction de la nouvelle école élémentaire dans la région de Clare, prévue d'ouvrir ses portes en septembre 2021.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

*Mme Hélène Lavigne sort de la réunion. Les deux prochaines motions ont été adoptées à la majorité des voix conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).*

## 12. AFFAIRES DU CONSEIL

### 12.1. NOMMER UN MEMBRE AU COMITÉ CHOIX D'UN NOM D'ÉCOLE (POL. 241)

#### Résolution 261-09

*Marthe Craig, appuyée par Lucien Comeau, propose que le Conseil nomme M. André Surette pour siéger au comité du choix de nom de la nouvelle école à Burnside.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

### 12.2. NOMMER UN MEMBRE AU COMITÉ SEMAINE DE L'ÉDUCATION

#### Résolution 261-10

*Blair Samson, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil nomme Mme Marthe Craig pour siéger au comité Semaine de l'Éducation.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

### 12.3. DEMANDE LETTRE D'APPUI U. STE-ANNE – PROJET PISTE ET PELOUSE

*Mme Sophie Thériault se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour. Conformément au règlement intérieur du Conseil, elle sort de la réunion et est exclue du quorum pour cet item à l'ordre du jour.*

Les membres discutent de la demande de l'Université Sainte-Anne que le CSAP envoie une lettre d'appui concernant le projet de nouvelles installations de piste et pelouse sur le campus de l'Université Sainte-Anne à Pointe de l'Église. La demande est pour une lettre d'appui; et non un appui financier.

#### Résolution 261-11

*Hank Middleton, appuyé par Donald Jacquard, propose que le Conseil envoie une lettre d'appui à l'Université Sainte-Anne pour le projet de nouvelles installations de piste et pelouse sur le campus de l'Université Sainte-Anne à Pointe de l'Église.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 12.4. DISCUSSION : OUTIL D'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

Les membres discutent des changements proposés à l'outil d'autoévaluation du Conseil. Suite aux délibérations, les membres indiquent qu'ils sont d'accord avec les recommandations du comité; mais qu'il serait préférable de garder les questions 29, 39, et 56 inchangées, ce qui donna lieu à la résolution suivante.

#### Résolution 261-12

*Léonard LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil adopte comme outil le formulaire d'autoévaluation du Conseil 2019, tel que modifié.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

*À 16 h 25, Sophie Thériault, appuyée par Lucien Comeau, propose de lever la session jusqu'au dimanche 26 janvier 2020 à 9 h.*

## Dimanche 26 janvier 2020

### 13. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 9h, la vice-présidente ouvre la séance et constate le quorum.

## 14. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 14.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

### 14.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

Un membre souligne que le Conseil devrait se rencontrer à huis clos. Une motion devient alors nécessaire pour nommer une vice-présidence par intérim avant la motion de se rencontrer à huis clos.

#### Résolution 261-13

*Sophie Thériault, appuyée par Clyde DeViller, propose de nommer Léonard LeFort à titre de vice-président par intérim en remplacement de Jeanelle d'Entremont pour le reste de la réunion 261.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

*Lucien Comeau, appuyé par Marthe Craig, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*Hank Middleton, appuyé par Léonard LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Le vice-président par intérim indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2018-21.

### 14.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

### 14.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

### 14.5. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE

#### 14.5.1. Choix de la plaque et l'épinglette

#### Résolution 261-14

*Clyde DeViller, appuyé par Lucien Comeau, propose de choisir le modèle de la « plaque 1 », ainsi que le modèle de « l'épinglette 2 » pour le Prix de reconnaissance du CSAP.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Un membre propose que le Conseil considère remettre le premier *Prix de reconnaissance du CSAP* à M. George Cottreau qui a contribué de façon exceptionnelle et exemplaire à l'avancement, le rayonnement et la pérennité de l'éducation en français dans la région métropolitaine d'Halifax. Il est également mentionné qu'il y a une situation personnelle et urgente qui implore que la remise de ce premier prix soit accélérée afin d'être remis officiellement à la prochaine réunion régulière du Conseil du 29 février 2020.

Les lignes directrices du Conseil pour choisir un récipiendaire indiquent que toute candidature doit passer par le comité du Prix de reconnaissance qui, par la suite, apportera une recommandation au Conseil pour motion. Considérant l'urgence de la demande, les membres décident, par mesure d'exception, de déroger aux lignes directrices du Prix de reconnaissance du CSAP, ce qui donne lieu à la résolution suivante.

#### Résolution 261-15

*Lucien Comeau, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil déroge, par mesure d'exception, aux lignes directrices du Prix de reconnaissance du CSAP et que le Conseil honore M. George Cottreau à titre de premier récipiendaire de ce prix lors de la réunion régulière du Conseil du 29 février 2020.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### 14.6. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

##### 14.6.1. Fonds Grandir en français

Le rapport est déposé. Les membres décident de laisser à la présidente et la trésorière de choisir le moyen duquel le Conseil recevra l'information pour les fonds Grandir en français.

#### 14.7. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rapport est déposé.

#### 14.8. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

#### 14.9. RAPPORTS DE LA REPRÉSENTANTE IFNÉ

Le rapport est déposé.

#### 14.10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT CA FNCSF

Le rapport est déposé.

#### 14.11. RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL SUR PACE

Le rapport est déposé.

#### 14.12. RAPPORT SESSION SUR LE BÉNÉVOLAT

Le rapport est déposé.

### 15. DÉPÔT

#### 15.1. CORRESPONDANCE

##### Résolution 261-16

*André Surette, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil envoie une lettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour confirmer que les rénovations de la nouvelle école secondaire à Burnside comprennent bien l'ajout d'un centre de métiers spécialisés.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### 15.2. RAPPORT ARRIVÉES-DÉPARTS 2019-2020

### 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les communications aux parents en français
- La communication lors de la période de consultation pour l'École de Burnside
- La période de transition suite à la décision du Conseil concernant l'École de Burnside
- Les réunions du Conseil le dimanche
- Le comité pour les élections 2020

##### Résolution 261-17

*Blair Samson, appuyé par Léonard LeFort, propose d'ajouter M. Donald Jacquard pour siéger au comité des élections 2020.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

*M. Jérôme Breau quitte à 10 h 45.*

### 17. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

## 18. ÉCOLES DU CSAP

- 18.1. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire de Par-en-Bas  
Québec, QC

### Résolution 261-18

*Clyde DeViller appuyé par Sophie Thériault, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Par-en-Bas à Québec, QC, pour les élèves de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année, du 2 au 6 mai 2020.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra le 29 février 2020 au Bureau de Dartmouth.

## 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 11 h, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Lucien Comeau propose de lever la séance.*

---

Louise Marchand, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil

---

Jeanelle d'Entremont, présidente par intérim